



Le Val d'Hazey, le

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal se réunira à l'Espace Culturel « Marcel Pagnol », rue Maurice Ravel, quartier d'Aubevoye, en séance ordinaire, le **Samedi 30 Janvier 2021 à 10h00.**

Affiché le 22/01/2021



LE MAIRE

Philippe COLLAS

ORDRE DU JOUR

PREAMBULE

Installation de Monsieur Patrice SAINTIER en remplacement de Monsieur Dominique DUFOUR,

A – AFFAIRES GENERALES

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 09 décembre 2020,

2 – Convention Agglomération Seine-Eure/Le Val d'Hazey de mutualisation totale de la fonction archives,





Le Val d'Hazey, le

3 – Personnel de la commune du Val d'Hazey et du Centre Communal d'Action Sociale : règlement intérieur,

B – AFFAIRES FINANCIERES

4 – Autorisation au maire d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021,

5 – Autorisation au Maire de contracter une ligne de trésorerie annuelle d'un montant de 600 000 euros,

6 – Participation partielle 2021 au Syndicat Intercommunal Gaillon-Aubevoye pour la construction d'un complexe cinématographique (SIGA 3C),

7 – Subvention partielle 2021 au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),

8 – Développement de la vidéo protection : année 2021,

C – AFFAIRES SCOLAIRES

9 – Fermeture du groupe scolaire « Henri Bernard » à compter de la rentrée scolaire 2021/2022,

D – AFFAIRES CULTURELLES/COMMUNICATION

10 – Charte de bon usage et de modération de la page Facebook de la commune du Val d'Hazey.

E – AFFAIRES DIVERSES

